

Les Cayes, du 6 au 10 mai 2013

**Atelier sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la
sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au niveau national**

Ordre du jour provisoire

Jour 1	
Heure	Activité
11:00 à 11:30	Ouverture et discours de bienvenue
11:30 à 12:00	Présentation de l'atelier
12:00 à 13:00	Présentation des participants
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:45	Première session : Présentation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
15:45 à 16:00	<i>Pause-café</i>
16:00 à 17:00	Deuxième session : Concepts clé de la Convention
Jour 2	
Heure	Activité
08:00 à 09:30	Première session : Qui fait quoi dans la mise en œuvre de la Convention au niveau national ?
09:30 à 10:30	Deuxième session : Sensibilisation au patrimoine culturel immatériel dans le cadre de la Convention
10:30 à 10:45	<i>Pause-café</i>
10:45 à 13:00	Troisième session : Identification et élaboration d'inventaires dans le cadre de la Convention
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:00	Samuel Regulus – Présentation des travaux d'inventaire réalisés par l'Université d'Etat d'Haïti avec l'appui de l'Université de Laval
15:00 à 15:15	<i>Pause-café</i>
15:15 à 17:00	Quatrième session : Implication des communautés

Cet atelier fait partie d'un programme régional de renforcement de capacités à Cuba, en Haïti et République dominicaine, soutenu par le Fonds du patrimoine culturel immatériel grâce à la généreuse contribution de la Norvège

Jour 3

Heure	Activité
08:00 à 10:00	Première session : La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans le contexte de la Convention
10:00 à 14:00	Sortie sur le terrain
14:00 à 15:00	<i>Déjeuner</i>
15:00 à 17:00	Deuxième session : Activité pratique en groupe : Elaboration de mesures de sauvegarde

Jour 4

Heure	Activité
08:00 à 09:30	Première session : Présentation des mesures de sauvegarde par les groupes et discussion
09:30 à 10:30	Deuxième session : Patrimoine culturel immatériel et développement durable
10:30 à 10:45	<i>Pause-café</i>
10:45 à 13:00	Troisième session : Mise en œuvre de la Convention sur le plan international, les candidatures
13:00 à 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 à 15:30	Quatrième session : Mise en œuvre de la Convention sur le plan international, coopération et assistance internationales
15:30 à 15:45	<i>Pause-café</i>
15:45 à 17:00	Cinquième session : Élaboration de propositions d'actions de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au niveau local (activité pratique en groupe)

Jour 5

Heure	Activité
08:00 à 10:15	Première session : Présentation de propositions d'actions de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au niveau local, discussion et évaluation
10:30 à 11:30	Deuxième session : Conclusions et question fréquentes
11:30 à 12:00	Troisième session : Evaluation de l'atelier
12:00 à 13:00	Quatrième session : Remise de certificats et clôture de l'atelier

Cet atelier fait partie d'un programme régional de renforcement de capacités à Cuba, en Haïti et République dominicaine, soutenu par le Fonds du patrimoine culturel immatériel grâce à la généreuse contribution de la Norvège